

Législatives 2018/Centre gabonais des élections

Les membres de la Commission ad hoc et du Collège spécial connus

J.K.M  
Libreville/Gabon

Le ministre de l'Intérieur Lambert-Noël Matha, a dévoilé, hier, leurs identités au cours d'une déclaration publique. Ce qui augure de la mise sur pied imminente de la structure appelée désormais à organiser, administrer les élections politiques dans notre pays et d'en proclamer les résultats.



Le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, lors de sa déclaration.

AU cours d'une déclaration rendue publique, hier, au ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, chargé de la Décentralisation et du Développement local, le patron des lieux, Lambert-Noël Matha, a dévoilé la liste des personnalités de la majorité et de l'opposition devant composer la Commission ad hoc et le Collège spécial du Centre

gabonais des élections (CGE). Mettant ainsi fin aux attermolements et autres polémiques qui avaient animé l'opposition, ces derniers temps, au sujet de la désignation de ses représentants au sein de ces deux structures. Quoiqu'il en soit, conformément aux dispositions en vigueur, la

Commission ad hoc est composée à parité de quatre membres des deux principaux pôles de l'échiquier politique national. Alors que le collège spécial comprend paritairement cinq. Avec ceci que le premier organe cité est chargé d'examiner les dossiers de candidature des personnes

désirant présider le CGE. Le second, lui, étant dévolu à l'organisation de l'élection du président du CGE sur la base des dossiers retenus. Dans tous les cas, on peut, sans grand risque de se tromper, affirmer que le processus de mise en place du CGE est définitivement lancé. D'autant plus que,

comme l'a affirmé le membre du gouvernement, au terme de l'installation des membres de la Commission ad hoc, aujourd'hui à l'ancien siège de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), il devrait lancer l'appel à candidature des compatriotes désireux de

diriger le CGE. Structure administrative autonome et permanente chargée désormais d'organiser, d'administrer toutes les élections politiques et référendaires dans notre pays et d'en annoncer les résultats. En veillant particulièrement à leur bonne organisation tout en élaborant le calendrier électoral. Étant entendu que le ministère de l'Intérieur ne s'occupe plus que des tâches en amont, principalement la confection de la liste électorale.

Autant de recommandations issues des assises d'Angondjé matérialisées par le gouvernement. D'où, a lancé Lambert-Noël Matha, "on ne saurait donner du crédit aux thèses peu reluisantes énoncées ici et là, sur le non empressement du gouvernement à aller aux élections législatives".



La presse nationale à la sortie du ministre de l'Intérieur.

Mise en place du CGE

Composition de la Commission ad hoc

Opposition

Majorité

Guy-Benjamin NDOUNOU  
Brigitte Boumah  
Marie-Rosine ITSANA  
Auguste NZATSI

Norbert NGOUA MEZUI  
Jean-Pierre NDONG ABESSOLO  
David MBADINGA  
Michel MENGA M'ESSONE

Composition du Collège spécial

Opposition

Majorité

Cyriaque MVOURANDJAMI  
Eloi NZONDO  
Julien Florent ASSOUMOU AKUE  
Léontine MEBALEY  
Carlos OKINDA

Dosithée MOUSSAVOU  
MBADINGA MAGANGA  
Pépin MONGOKODJI  
Philippe NZENGUE MAYILA  
Inzanga MAPANGOU MOUCANI

Au lendemain de l'incendie au marché provisoire de Franceville  
Les ministres atogovéens au chevet des sinistrés

SM  
Franceville/Gabon

Ces membres du gouvernement ont effectué une visite, le week-end écoulé, à Franceville, pour témoigner de leur solidarité à l'endroit des commerçants du marché "provisoire" détruit par un incendie, dans la nuit du jeudi à vendredi dernier. Ceux-ci ayant vu toutes leurs marchandises dévorées par les flammes.



Les ministres visitant le chantier de construction du futur marché de Franceville.

SAMEDI dernier, soit moins de 48h après l'incendie ayant consumé le marché "provisoire" de Franceville, dans le premier arrondissement du chef-lieu de la province du Haut-Ogooué, les sinistrés ont reçu un soutien moral de "prestige". C'est le moins que l'on puisse dire. Car, c'est une délégation des membres du gouvernement originaires de ladite province qui s'est rendue sur les lieux du désastre. La mission des ministres: témoigner de leur soutien et de leur solidarité envers ces commerçants. C'est donc au double titre de responsables politiques, mais également de fils et fille de la province que Jean-Pierre Oyiba, Lambert-Noël Matha, Christian Magnagna et Chantal Akouosso se sont rendus à Franceville pour constater, d'eux-mêmes, l'ampleur des dégâts causés par cet incendie d'une rare violence. Ils ont fait aussi ce déplacement pour, comme ils l'ont dit, faire preuve d'esprit de patrio-

tisme qui devrait, selon eux, animer tous les fils et filles de la contrée en particulier, et l'ensemble des Gabonais. Les intéressés se réjouissent néanmoins du fait qu'il n'y a pas eu de perte en vie humaine. «Nous aurons pu connaître pire», a déclaré le ministre d'Etat en charge des Infrastructures, des Travaux publics et de l'Aménagement du territoire, Jean-Pierre Oyiba. Non sans toutefois, déplorer le bilan matériel. Cependant, pour lui, à toute chose malheur est bon. D'autant qu'il estime que de cet incendie, il y a surtout des leçons à tirer. Notamment pour ce qui est du respect strict des normes requises dans la construction de certaines infrastructures. Ainsi, soutient le ministre d'Etat en tête de la délégation, le tout c'est de sensibiliser à la fois les commerçants et les autorités municipales sur ce respect strict des normes en matière de construction de marchés, en matière d'installations et en matière d'exercice de leur

métier de commerçants. «Il n'y a que ça à faire pour espérer ne plus avoir à subir ce genre d'accident», veut-il croire. Cependant, une seule question était encore sur lèvres des riverains samedi dernier à Franceville. À savoir: "Que faire pour ces mères et pères de famille qui ont presque tout perdu?". Une question à laquelle, à en croire ces autorités, seul le gouvernement dans son ensemble pourrait apporter de réponse. Notamment à travers le fonds d'aide aux sinistrés, institué dans notre pays. En attendant, la délégation des membres du gouvernement, accompagnée des autorités locales, s'est rendue sur le lieu de construction du nouveau marché de la commune. Histoire de constater également l'état d'avancement des travaux. De ce côté, les nouvelles semblent plutôt rassurantes, d'autant que l'infrastructure pourrait être livrée dans les délais fixés (mars 2019).

www.ecig-gabon.com

**OFFRE SPECIALE**  
**DU 15 Février 2018**  
**AU 30 Avril 2018**  
**AU 30 AVRIL 2019**

**-25%**  
de Remise pour  
autres quantités

**3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT**

PNEUS DU GROUPE  
**Continental**

Nos points de vente  
Z.I. OLOUMI (face FOPI entrée BERNABE) ouvert du lundi au samedi  
Tél : +241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45  
OKALA à côté de BALLON D'OR ouvert 7/7 jrs Tél : +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00